



Région Centre

Le Président,

14.05.07

Rapport du Président du Conseil Régional

à la Séance Plénière

Réunion des 18 et 19 décembre 2014

Titre : Le numérique en région Centre : Anticiper les besoins des apprenants, des entreprises et des territoires

Propos liminaires

L'accès à Internet est de nos jours indispensable autant pour les entreprises et les services publics que pour tous les citoyens. Toutefois, l'accès au Réseau ne suffit pas ; le niveau de service (débit) joue un rôle essentiel et croissant.

Le très haut débit constitue un facteur essentiel de développement pour les entreprises, en termes d'innovation, de productivité et d'accès à de nouveaux marchés. Il leur permet de renforcer l'efficacité de leur fonctionnement et d'éliminer les barrières liées à la distance, notamment grâce à la visioconférence, le cloud et le transfert de données instantané. La généralisation de l'accès au très haut débit pour les usagers constitue par ailleurs un levier d'innovation en permettant une meilleure mise en valeur des produits innovants (réalisations 3D, jeux en ligne, visioconférence, Open Data...) Enfin, le très haut débit permet d'améliorer ou d'expérimenter des modes de travail, notamment par le coworking, le télétravail ou le partage de données instantané.

Contrairement au cuivre utilisé dans le réseau téléphonique, la fibre optique permet de transporter des données sur de longues distances sans perte de signal. Elle permet donc d'apporter un débit identique dans les zones rurales comme dans les grands centres urbains. La généralisation des réseaux de fibre optique permet donc de « neutraliser » les distances et constitue de ce fait un facteur majeur d'intégration territoriale.

Equiper les institutions en infrastructures numériques, c'est aussi améliorer l'efficacité de la gestion publique et la qualité des services aux citoyens dans de nombreux domaines, qu'il s'agisse de la santé grâce à la télémédecine, de l'éducation grâce aux formations en ligne (MOOC) ou encore de la gestion des ressources grâce au développement des villes intelligentes.

Au-delà des entreprises et des services publics, la généralisation de l'accès au très haut débit est une nécessité pour accompagner le développement d'usages numériques multiples et simultanés au sein du foyer et améliorer le confort de tous. Le cloud, la visio-conférence, la télévision ultra haute définition, la multiplication des objets connectés, le partage de données sont autant de technologies dont l'usage simultané nécessite le très haut débit. Les loisirs, la formation, l'apprentissage ou encore le maintien à domicile en cas de maladie sont autant de domaines de notre quotidien qui visent ainsi à en bénéficier.

En 2010, au côté de l'Etat, la Région Centre fut une des premières Régions à publier une stratégie de cohérence régionale pour l'aménagement du territoire (SCoRAN). Pour la première fois, la planification des investissements autour des infrastructures numériques était concertée entre acteurs publics et privés. Cette SCoRAN marqua le lancement, au niveau départemental, des schémas directeurs d'aménagement numériques (SDTAN). En parallèle, le SRADDT synthétisait les ambitions en fixant les objectifs de couverture à l'échelle régionale.

Mi-2012, le Gouvernement a annoncé une stratégie nationale de déploiement du très haut débit sur l'ensemble du territoire d'ici à 2022 : le Plan France Très Haut Débit. Les trois principaux enjeux du THD pour la France sont le renforcement de la compétitivité économique et l'attractivité locale, l'aménagement des infrastructures de tous les territoires, et le développement de l'accès aux usages numériques.

Dans un double contexte national et régional particulièrement évolutif, un point d'étape s'impose et une actualisation de la SCoRAN s'avère nécessaire. La nouvelle version de la stratégie numérique doit désormais prendre en compte les usages et présenter les avancées des projets de réseaux de communication électronique à très haut débit.

Le projet présenté en annexe du rapport fait la synthèse de ces deux sujets. Il est le résultat d'une large concertation engagée par l'Etat et la Région auprès des acteurs privés et publics concernés par le numérique. Cette démarche s'est révélée indispensable pour mieux cerner les enjeux, identifier les actions et coordonner leur mise en œuvre.

Le projet de SCoRAN est aujourd'hui présenté aux élus régionaux pour concertation, avant une validation définitive au début de l'année 2015.

I. Contexte général

Les usages numériques se diffusent dans tous les domaines socio-économiques et concernent l'ensemble des acteurs (professionnels privés et publics, ménages), nécessitant des débits de plus en plus élevés. Cette omniprésence croissante du numérique et l'augmentation des besoins de débit dans tous les domaines de l'économie et de la vie quotidienne fait de l'accès par tous les acteurs à des infrastructures à Très Haut Débit (THD) un enjeu d'égalité d'accès (santé, service public, éducation, culture, loisirs), d'équité, d'attractivité et de compétitivité des territoires et, *in fine*, un enjeu de développement.

L'accès aux réseaux et aux technologies numériques est devenu l'une des conditions d'intégration dans notre société. Le déploiement géographique d'un réseau très haut débit, qui devrait permettre l'accès à tous ne suffit cependant pas, si les citoyens ne cherchent pas à s'y raccorder, ou n'en exploitent pas les potentialités. Or la France de ce point de vue est en retard : environ un tiers de la population ne possède pas d'ordinateur et n'utilise pas Internet. Un effort doit être entrepris afin de répondre à ce constat et les expériences positives menées en Europe pour développer les usages doivent être prises en compte afin que notre Pays rattrape son retard en la matière.

Les technologies de l'économie numérique sont en perpétuelle mutation. Elles offrent aux entreprises des opportunités de développement à la fois par la création de produits nouveaux répondant aux attentes du grand public et par la mise en œuvre de nouveaux modes d'organisation interne.

Cette économie de la connaissance et de la création est une économie fondée sur la circulation des flux d'information. Elle permet par ailleurs le développement des réseaux sociaux, nouveaux vecteurs de circulation de l'information et de la sociabilité entre les citoyens.

La Région a constamment investi dans ces sujets à travers ses différentes politiques (éducation, aménagement du territoire, culture...). Cette expérience lui permet d'être un acteur crédible et légitime dans la formulation des orientations de la SCoRAN. En outre, l'échelon régional s'avère être un niveau adapté pour permettre la concertation et susciter les échanges d'expériences et les mutualisations.

II. Une Région engagée dans le numérique

1. Une Région et l'aménagement numérique du territoire

La technologie la plus performante et la plus pérenne pour accompagner cette augmentation des débits est la fibre optique jusqu'à l'abonné (FTTH : Fiber To The Home), seule technologie actuellement susceptible de garantir à la fois une symétrie des débits montants et descendants, et des perspectives d'évolutions de débit les plus intéressantes. Toutefois, il s'agit d'une technologie coûteuse car elle requiert de déployer une nouvelle boucle locale, c'est-à-dire de remplacer la desserte en cuivre actuelle par des réseaux en fibre optique, ce qui induit des coûts de génie civil importants.

La SCoRAN de la région Centre fixe un objectif de desserte de 70% en Très Haut Débit à horizon 2022. L'ambition de la Région, relayée dans le SRADDT, est d'assurer une couverture large du territoire régional en très haut débit à horizon de 10 ans avec la nécessité d'optimiser l'apport d'argent public en complément de l'initiative privée.

Les investissements publics programmés dans les SDTAN sur la prochaine décennie représentent un montant de l'ordre de 650 M€, répartis sur quelques solutions technologiques, dont la fibre optique à l'abonné.

Pour accompagner ces projets, la Région s'engage massivement aux côtés des collectivités pour déployer des infrastructures numériques modernes au service de tous les usagers, particuliers ou professionnels. A travers cette démarche, la Région démontre sa volonté d'être un partenaire central du déploiement du très haut débit. Dans chaque département, la Région participe activement aux instances de gouvernance opérationnelle des projets notamment dans le cadre de Syndicats Mixtes Ouverts regroupant Conseil général et EPCI. Près de 175 M€ de financements de la Région sont mobilisés sur les 10 ans (2012-2022), représentant plus de 27% du coût total public. Cette ambition se décline dans l'ensemble des contrats territoriaux (Convention Région Département, Convention de Pays, Convention d'agglomération).

Au-delà de l'intervention régionale, d'autres financements publics seront mobilisés pour atteindre cette objectif, il s'agit du FSN à hauteur de 150 M€ (estimatif, dans l'attente de l'instruction de l'ensemble des dossiers) et les fonds européens à hauteur de 39,73 M€ (29.73M€ FEDER, 10M€ FEADER). Par ailleurs, ce sont plus de 200M€ qui seront mobilisés par les EPCI et Départements.

Pour suivre ses investissements, la Région élabore un observatoire des déploiements privés et publics.

Toutefois, les enjeux ne situent pas seulement au niveau des infrastructures, mais également dans les pratiques et les usages. Face à ces mutations, la Région investit auprès de ses apprenants, des entreprises et des territoires pour les accompagner dans les nouvelles opportunités offertes par le numériques.

2. Des initiatives innovantes de la Collectivité régionale dans les usages numériques

La collectivité régionale s'est saisie très tôt des enjeux numériques notamment dans le domaine du développement des usages. Depuis plus de 10 ans, la Région a financé un dispositif de formations pour permettre l'appropriation des outils numériques : les Visas Libre Savoirs, qui sont délivrés chaque année à 20 000 personnes. En outre, la Région accompagne et anime près de 130 espaces publics numériques (EPN) labellisés WebOCentre sur l'ensemble du territoire, afin de proposer un accompagnement quotidien et une médiation multimédia de proximité. Ce dispositif propose notamment un cycle de formation à destination des animateurs de ces espaces et une mise en réseau des initiatives et des bonnes pratiques.

La révolution pédagogique par le numérique passe aussi par une modification des méthodes d'enseignement et un recours accru à des supports digitaux tels que les tableaux, cartables ou carnets de liaisons numériques, ou encore cours en ligne. Le Conseil régional s'est engagé tout particulièrement dans l'accompagnement des usages numériques éducatifs en développant notamment l'environnement technique des usages auprès de ses apprenants (lycéens, apprentis, élèves infirmières...). Il s'agit de privilégier des raccordements à la fibre optique pour l'ensemble des établissements de formations dont à la charge la Région et de finaliser la rénovation complète des réseaux interne de ces mêmes établissements.

Ce travail d'anticipation permet d'appréhender dans de bonnes conditions techniques le déploiement des nouveaux outils, à l'instar des tablettes et des environnements numériques du travail (ENT). Des contenus numériques innovants (ex : manuels numériques, e-portfolio) sont également mis en place et financés par la Région en lien avec les éditeurs. Ces nouveaux supports techniques et éducatifs permettent à la fois de fournir des services innovants mais également de permettre le développement d'usages éducatifs performants. Il s'agit également d'un des outils mis à disposition des enseignants pour lutter contre la fracture numérique mais aussi contre le décrochage scolaire.

Actuellement, 365 000 comptes ENT ont été ouverts et près de 8500 tablettes ont été distribuées aux lycéens (4000 tablettes réparties en fonction du projet de l'établissement) et étudiants de deuxième cycle (4500 tablettes). Il s'agit d'un engagement financier de près de 6 M€ chaque année de coûts directs ou indirects (télégestion, maintenance infrastructures, réseau régional...). Une nouvelle étape a été franchie en 2014 dans le cadre de la mise en œuvre des nouvelles compétences de la Région en matière de maintenance des équipements informatiques : désormais la centralisation et l'homogénéisation des systèmes d'information des établissements de formation (Lycées, CFA, EFSS...) et la maintenance des 30.000 postes relèvent de la responsabilité de la Région.

Dans le même sens, le GIP ALFA Centre a mis en place un site Internet plateforme « Etoile ». Le site Etoile constitue une porte d'entrée unique pour s'informer en région Centre sur les dispositifs destinés aux personnes à la recherche d'un emploi ou d'une formation, identifier les structures utiles à contacter dans le cadre d'une orientation professionnelle, consulter les dates et lieux de manifestations (salons d'information sur les métiers et les formations pour les collégiens et les lycéens, forums "emploi"...), découvrir des initiatives locales...

D'autres champs sont également couverts par la Région, comme notamment les liens entre la culture et le numérique. La Région, au travers de Ciclic, agence régionale pour le livre, l'image et la culture numérique créée par la Région Centre et par l'Etat, a financé des projets intéressants et novateurs concernant les usages numériques dans le secteur culturel. Ciclic développe un écosystème numérique dans ses différents domaines de compétences. Cet écosystème a été initié avec la création du site Mémoire (memoire.ciclic.fr) qui propose des vidéos de films d'archives numérisés ; véritable « site de contenus », cette plateforme est basée sur un usage innovant : la participation des internautes et l'indexation collaborative, fonctionnalités qui permettent l'enrichissement documentaire de la matière proposée aux Internaute.

L'agence a lancé le site Upopi, Université Populaire des Images (upopi.ciclic.fr) en 2014 qui se consacre notamment à l'éducation artistique au moyen des outils numériques. Ciclic poursuit sa recherche dans le domaine des nouveaux usages numériques en direction des élèves, des enseignants, des cinéphiles à travers la création d'outils ("Le cours en ligne", véritable succès avec 1 500 000 pages vues et 790 000 visiteurs uniques) et de jeux participatifs. Dans le domaine du livre et de la lecture Ciclic propose à des auteurs des "résidences numériques" et développe l'édition de créations littéraires sur Internet.

Sur la question du développement économique par le numérique, les diagnostics innovation intègrent la question numérique (DPS). L'ARITT se mobilise tout particulièrement sur cette question. Le dispositif Transition Numérique permet par ailleurs d'accompagner les TPE/PME à la numérisation de leurs activités et des leurs procédures par un accompagnement spécifique et individualisé en lien avec les acteurs économiques (Chambres consulaires). Enfin, dans le cadre de la stratégie régionale de simplification des aides économiques, la région Centre et la BPI proposent une plateforme numérique destinée aux créateurs et repreneurs d'entreprises afin de mieux les guider dans leurs démarches administratives et leur présenter les différentes aides adaptées à leurs projets (entreprise.regioncentre.fr).

Enfin, dans le cadre de ses politiques territoriales, la Région a également accompagné certains territoires dans le déploiement d'usages innovants, à l'instar du Département du Loiret. Dans ce cas, près de 2 M€ ont été mobilisés pour notamment développer un nouvel outil destiné à l'accompagnement et à la protection des personnes âgées à distance (Lysbox).

III. Une stratégie numérique régionale adaptée qui associe la diversité des acteurs (La méthode d'élaboration de la SCoRAN II)

Etat et Région ont associé les partenaires régionaux dans l'actualisation de cette stratégie. Un travail d'animation confié au GIP RECIA a permis de réunir 4 groupes de travail sur les thèmes de l'E-éducation, l'E-santé, l'E-administration, et le développement économique et innovation.

Au terme de ce travail qui a réuni près de 90 personnes, issues d'une cinquantaine de structures et d'organisations (Etat, Départements, Agglomérations, entreprises, acteurs de santé...), des enjeux partagés ont été identifiés :

- Dans le domaine de l'e-éducation, la priorité est la réussite de l'apprenant notamment à l'aide d'outils et pratiques numériques innovants (ENT, e-portfolio). L'ambition est également de créer et de valoriser des ressources numériques régionales (portail régional, MOOC).

- Sur la e-santé, au-delà de l'accompagnement des maisons de santé pluridisciplinaires dans leurs équipements et leurs mises en réseau (déjà 4 M€ mobilisés), des enjeux ont été identifiés autour de la mise en place une urbanisation des systèmes d'informations (déploiement du DMP, support MIRC), d'accompagner les expérimentations de territoire (ex : imagerie médicale) notamment dans le domaine du maintien à domicile.
- Sur l'e-administration, la SCORAN souhaite répondre à l'ambition de l'amélioration, la modernisation, la productivité du service public en se saisissant de toutes les opportunités numériques offertes aux acteurs publics. (open data, mutualisation, échange d'expériences...).
- Sur le développement économique et de l'innovation, la SCORAN souhaite inscrire la Région dans la dynamique des « French-Tech » mais surtout permettre la formation, la sensibilisation au numérique de l'ensemble des acteurs. (Dispositif Transition Numérique, favoriser l'émergence de start-up numérique, géosciences, végétal...).

Pour concrétiser ces enjeux, une feuille de route des usages numériques s'appuiera notamment sur des financements européens (FEDER, FEADER) et nationaux, régionaux et locaux (CPER). La stratégie proposée concentre l'action partagée sur les thèmes évoqués précédemment, elle se concrétisera dans le soutien à des projets structurants mais également en ayant recours à des appels à initiative.

IV. Une gouvernance partagée à conforter

Pour faire face à cet enjeu d'aménagement numérique du territoire et de développement des usages, la Région doit maintenir le partenariat avec les opérateurs privés et les autres acteurs publics. Ce travail en réseau doit notamment être utilement relayé par le GIP RECIA, pôle régional de ressources et compétences autour du numérique.

Celui-ci doit conforter et accompagner ses membres, en particulier les Départements et leurs Syndicats Mixtes dans les études techniques, juridiques et économiques liées à la construction des réseaux. Il doit mener un travail, d'observation, de veille et prospective, de suivi des indicateurs fonds européens et surtout d'observatoire des déploiements privés et public. Le GIP RECIA doit pouvoir organiser la mutualisation de services et permettre un échange de bonnes pratiques régulières entre les différents acteurs dans la continuité des concertations mis en place pour l'élaboration de la SCORAN.

Pour les usages, la concertation mise en place pour l'élaboration de cette stratégie doit perdurer afin de suivre ce document et mettre les différents acteurs dans un rôle actif de suivi, d'accompagnement des projets. Le GIP RECIA doit faciliter le passage de la concertation à la production effective de projets structurants et de la rédaction de cahier des charges pour des appels à initiatives.

Réunie à l'initiative du Préfet de Région et co-présidée par le Président de Région, la Commission Consultative régionale pour l'aménagement numérique (CCRANT) est l'instance de concertation entre les acteurs publics et les opérateurs privés. Elle doit permettre à la fois de faire converger les initiatives et de rendre compte régulièrement de l'évolution de la SCoRAN tant sur la question des usages que sur la question des infrastructures.

V. Propositions du Président

L'Assemblée plénière, réunie les 18 et 19 décembre 2014

Décide :

- d'approuver le projet Stratégie de Cohérence Régionale pour l'Aménagement Numérique de la région Centre jointe en annexe
- d'habiliter le Président du Conseil régional à signer la Stratégie de Cohérence Régionale pour l'Aménagement Numérique de la région Centre et ainsi que tous les actes afférents.

François BONNEAU